

Procès

L'Union naval Marseille n'est plus

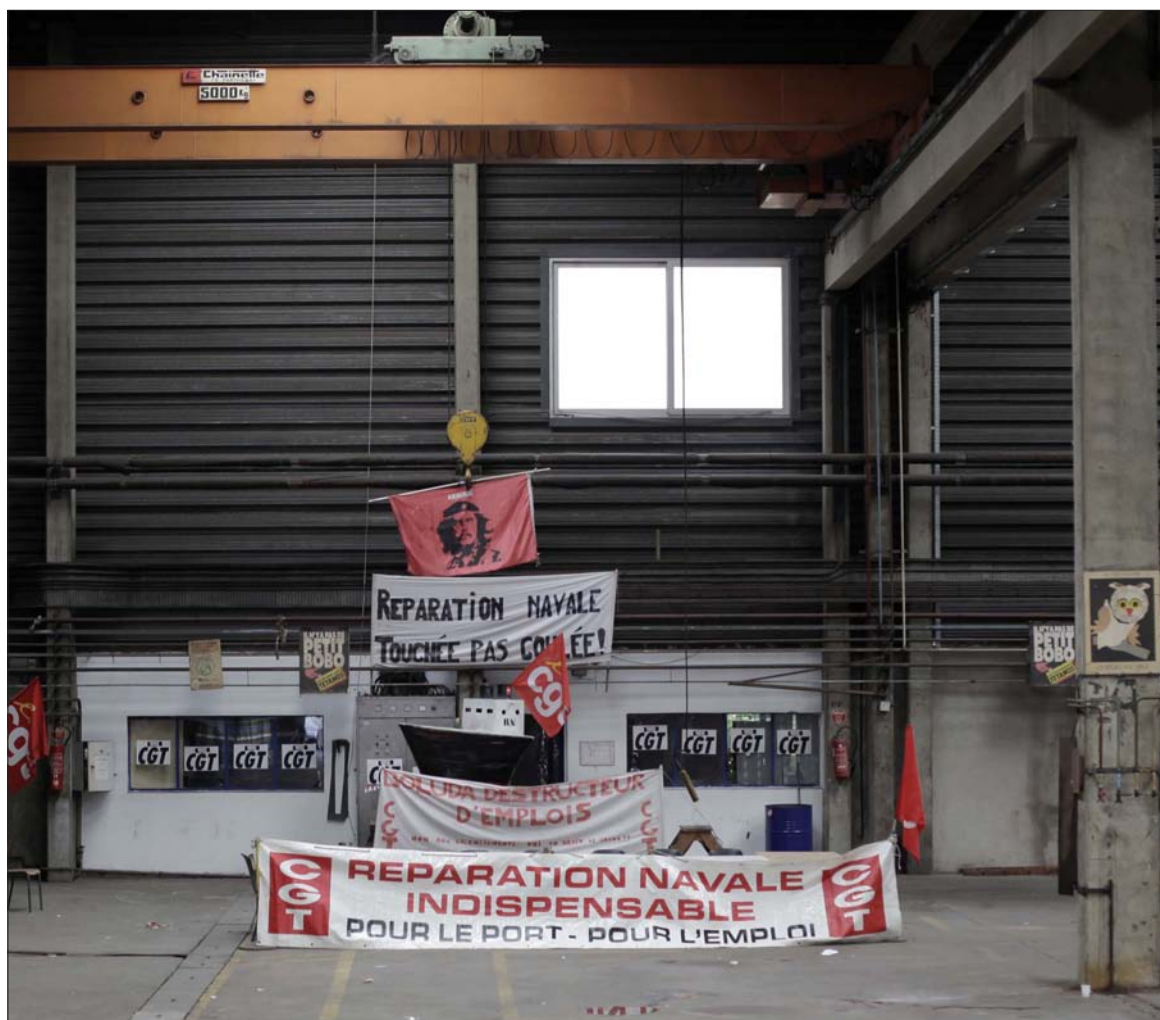
La liquidation judiciaire de la filiale du groupe espagnol Boluda est confirmée en appel. La réunion du 16 juin à Bercy constitue le dernier espoir des 130 ex-salariés de l'UNM.

Alea jacta est. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé hier le jugement du tribunal de commerce de Marseille. Le 10 mars dernier, en première instance, les juges avaient prononcé la liquidation judiciaire de l'Union naval Marseille, mettant sur le carreau ses 130 salariés après deux mois d'une lutte syndicale sans merci. Aucune des parties ne souhaitant se pourvoir en cassation, cette décision est désormais effective. La dernière entreprise de réparation navale lourde du Grand port maritime de Marseille (GPM) met donc officiellement la clef sous la porte.

Pour l'avocat de l'UNM, comme pour celui du comité d'entreprise (CE) de la filiale de Boluda, ce verdict était somme toute « prévisible ». Au demeurant, ils font une lecture différente de l'arrêt rendu par la cour d'appel. Selon M^e Dossetto, « il rassure (ses) clients espagnols, car il confirme que la décision des premiers juges était justifiée au jour où elle a été prise », explique-t-il. « L'UNM était bien en cessation de paiement. Et au vu du carnet de commandes, il était impossible de redresser l'entreprise », affirme le défenseur des patrons.

La réparation navale a un avenir à Marseille

À l'audience, Jean-Luc Guasco avait tenté de démontrer le contraire, chiffres à l'appui. « Après trois mois d'arrêt de l'activité, il était difficile de dire qu'elle allait reprendre », admet-il aujourd'hui. Pour autant, l'avocat du CE à majorité CGT ne compte



Les 130 ex-salariés de l'UNM veulent être optimistes. Ils fondent tous leurs espoirs sur la réunion avec la ministre de l'Économie, prévue le 16 juin à Bercy.

PHOTO V. BEAUME

pas baisser les bras. « Nous allons coincer Boluda en tant que maison mère de l'UNM. À ce titre, le groupe est responsable de ses salariés dont il est l'employeur de fait », souligne-t-il, espérant au moins obte-

nir des dommages et intérêts pour ses clients qui occupent toujours les locaux de l'entreprise.

La semaine dernière, le secrétaire général de la CGT de la réparation navale à Marseille ne se fai-

sait lui non plus guère d'illusions sur l'issue du procès. Patrick Castello n'en demeurait pas moins optimiste. Il venait de prendre connaissance d'une lettre du Premier ministre promettant un ren-

dez-vous au ministère de l'Économie afin d'examiner le projet du syndicat qui s'articule autour de la DCNS, le groupe public de construction navale militaire. En attendant cette rencontre programmée le 16 juin, il reste convaincu de l'avenir de la réparation navale à Marseille. « La future remise en service de la Forme 10 (lire notre édition d'hier) démontre bien qu'il y a un besoin réel en Méditerranée », argumente le cégétiste.

Nous devons faire rentrer des bateaux en chantier, sinon 200 personnes seront licenciées

De son côté, le GPM a déjà tourné la page. Il s'apprête à lancer d'ici la fin du mois un appel à projets pour les formes 8 et 9 qu'exploitait l'UNM. Appel dont le résultat devrait être connu début 2010. Pour les ex-sous-traitants de la filiale de Boluda, qui se retrouvent avec une ardoise de 1,3 million d'euros, ce délai est réhabilitaire. « Il faut que ça reparte et vite », prévient Nicolas Martenico, le président du Geipam, une association qui regroupe 28 PME du secteur de la réparation navale. « À partir de septembre, nous avons besoin de faire rentrer des bateaux en chantier, sinon 200 licenciements viendront s'ajouter aux 110 de l'UNM », annonce le chef d'entreprise.

GEOFFREY DIRAT